



Le 3 octobre 2016

Monsieur

Les crues du printemps ont mis en évidence l'insuffisance criante de l'entretien du réseau fluvial français et de ses infrastructures. De nombreux ouvrages, en particulier dans notre région, ont subi des dommages importants : digues rompues, berges et quais effondrés, barrages endommagés, portes d'écluses éventrées, plateformes logistiques inondées, signalisations arrachées, etc.... Au-delà des réparations nécessaires à la reprise de la navigation, d'importants travaux de remise en état doivent être menés.

Tout le monde s'accorde pour reconnaître les qualités du transport fluvial notamment en ce qui concerne l'écologie, les coûts et la sécurité. Or, depuis des dizaines d'années, les professionnels de la navigation et les usagers de la voie d'eau alertent les pouvoirs publics sur l'insuffisance des programmes et des crédits accordés à ce secteur d'activité. Aujourd'hui, il faut absolument les écouter sous peine de voir un potentiel logistique, de première importance dans la lutte programmée par la COP21 contre les émissions de gaz à effet de serre, se dégrader de façon irréversible.

Nos voisins belges, allemands et néerlandais l'ont bien compris. Le transport par voie d'eau y représente respectivement 14%, 15% et 31% de la totalité des transports effectués. En France nous stagnons à 4% ! Alors que chacun de ces pays dispose d'un réseau inférieur à celui de la France, ils transportent 4 fois plus de fret ! C'est dire quelle est la sous-exploitation considérable du réseau français.

Dans notre Pays, les choix d'investissement, quand il y en a, sont essentiellement dévolus au réseau magistral, délaissant le réseau à petit gabarit pourtant vital. A quoi serviraient les autoroutes sans routes secondaires ? Pourquoi réaliser un grand et beau canal d'envergure européenne s'il ne communique pas avec un réseau national fiable ?

Nous vous demandons instamment d'intervenir à votre niveau de représentation, de tout mettre en œuvre pour que le réseau fluvial français bénéficie rapidement des programmes et crédits nécessaires à sa remise à niveau. Il s'agit là d'un investissement d'avenir dans tous les domaines : économique, écologique, environnemental et patrimonial.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant sur votre intervention pour la réhabilitation vitale de la voie d'eau recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Signé : ANPEI (Association Nationale des Plaisanciers en eaux intérieures) M.BOURGUIN
ARF (Association Roanne Fluvial) Charles NOUAILHETAS
APPR (Association des Plaisanciers du Port de Roanne) Pascal DOURNEL
ABP (Amicale Briennon Plaisance) Daniel FIOT
ECCF (Entente des Canaux du Centre de la France) Pierre Maurice LELIEVRE

Pour nous contacter : ARF Marins d'eau douce Le Port 42720 BRIENNON
ARF : 06.80.85.91.37 ou 06.10.65.83.81
ARF : charles.nouailhetas@wanadoo.fr ou nicole.friard@sfr.fr